

Intervention de Gilles BREGANT aux vœux de l'ANFR

16 janvier 2017

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Je vous remercie de votre présence, ici, ce soir. Je souhaiterais vous présenter à mon tour tous mes vœux pour l'année 2017. Cette soirée est également l'occasion de fêter ensemble les 20 ans de notre institution, une Agence chargée de la gestion de *toutes* les fréquences radioélectriques. Cette ressource – rare, et donc stratégique - est l'un des socles de nos échanges, et l'un des moteurs de notre économie.

1/ Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à tous ceux qui ont créé l'Agence puis ont développé ses missions.

L'Agence nationale des fréquences a été créée par la loi de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996. Cette loi avait trois grands objectifs : le changement de statut de France Télécom ; la création de l'Autorité de régulation des télécommunications ; et la fondation d'une « agence du spectre ». Les deux premières dispositions étaient à l'époque conçues comme conjoncturelles : France Télécom, devenue société anonyme, a ouvert son capital un an plus tard ; l'ART devait établir – pendant quelques années ? – les conditions d'une concurrence efficace entre les opérateurs ; l'agence du spectre, quant à elle, avait été pensée, d'emblée, comme une structure pérenne.

L'Agence a commencé à fonctionner le 1er janvier 1997. Notre rapport annuel de 1997 indique qu'elle se destine à « *être un pôle de compétence national pour la meilleure utilisation possible du spectre des fréquences radioélectriques, ressource rare au service d'innombrables applications indispensables à notre société* ». Ces mots sont toujours d'actualité...

Depuis 1997, l'Agence s'est développée, et je remercie en premier lieu tous les agents qui se sont succédé pendant 20 ans pour assurer au quotidien la gestion des ondes.

Je rends un hommage particulier aux trois présidents qu'a connus l'Agence :

- Jean-Claude Guiguet,
- Arnaud Miquel, puis
- notre président actuel, Jean-Pierre Le Pesteur, qui a pris ses fonctions en 2012. Je le remercie pour ses mots chaleureux. Je le félicite à mon tour : il gère avec dévouement, habileté et diplomatie notre conseil d'administration et les intérêts de nos 11 affectataires. Il sait orienter par ses conseils l'activité de l'Agence vers une gestion toujours plus efficace du spectre.

Je voudrais aussi saluer ce soir les deux directeurs généraux auxquels j'ai succédé :

- Jean-Marc Chaduc, qui a construit cet établissement public à partir – non pas d'une feuille blanche – mais d'une loi et de quelques décrets ;
- François Rancy, qui a – notamment – fait de cette jeune agence une institution de référence parmi ses pairs à l'international. Depuis 2010, il veille désormais non plus sur le spectre de la seule République française, mais sur celui du monde entier, comme Directeur du Bureau des Radiocommunications de l'UIT.

2/ Que s'est-il passé pendant ces 20 dernières années ?

Il y a 20 ans, en 1997 :

- La télévision terrestre était analogique, et les Français disposaient d'au plus six chaînes ;
- L'internet commençait sa diffusion dans les foyers et ne pensait pas encore aux objets ; c'était l'époque du sifflement des modems, pas encore de l'ADSL !
- Il y avait déjà trois opérateurs mobiles ; mais leurs réseaux étaient en 2G.

Ces 20 dernières années, c'est la mise en place de trois générations de réseaux mobiles : après la 2G est venu le tour de la 3G ; spécifiée en 1999, elle a été attribuée aux opérateurs à partir de 2001. Avec l'invention du premier *smartphone* en 2007, elle a ouvert l'ère de l'accès de tous à l'internet mobile. La 4G a été spécifiée en 2008. Un quatrième opérateur a été autorisé par l'ARCEP à ouvrir ses services en 2012. Et nous préparons désormais la 5G, dont les premiers déploiements sont attendus en 2020. Les mobiles se sont diffusés dans toute la société : en 2000, on comptait environ 30 millions d'abonnements actifs (moins d'un Français sur deux) ; en novembre 2016, il y en avait plus de 72 millions. La progression de ces réseaux est désormais suivie depuis plus de trois ans grâce à l'observatoire mensuel de l'ANFR, qui dénombre les autorisations accordées : en 2016, plus de 8 000 nouveaux sites 4G ont ainsi été autorisés par l'Agence.

Ces 20 dernières années, c'est une entrée progressive de l'Agence dans le domaine de l'audiovisuel : au moment de l'introduction de la TNT entre 2002 et 2005, l'Agence s'est vu confier le financement (déjà...) des réaménagements de fréquences. Puis elle a reçu la mission, conjointement avec le CSA, de la

protection de la réception de la télévision. Lors de l'arrêt de l'analogique, entre 2009 et 2011, elle a graduellement pris en charge l'accompagnement des téléspectateurs. Enfin, le 5 avril 2016 a vu le passage réussi au tout HD. L'Agence était alors, en plus de ses missions, mandatée pour organiser la distribution des aides financières et la campagne de communication nationale. Cette campagne a d'ailleurs été récompensée par un prix Effie d'or, distinction particulièrement reconnue par les communicants puisqu'il récompense *l'efficacité* des campagnes de publicité. La nôtre a en effet bénéficié d'une notoriété de 97 % de la population. 91 % des foyers concernés ont considéré qu'ils sont passés facilement à la TNT HD. Au total, plus de 10 millions de récepteurs TNT HD ont été vendus en France pendant la campagne et lors des semaines qui ont suivi.

Ces 20 dernières années, ce sont également plus de 80 000 contrôles de navires réalisés par les agents de l'ANFR. Entre 2014 et 2016, l'Agence a d'ailleurs effectué un rappel de plus de 38 000 radiobalises de sinistres (EPIRB) défectueuses... de quoi contribuer à la sécurité en mer ! Pour la première fois, l'an passé, un agent de l'ANFR a d'ailleurs été distingué dans l'ordre du Mérite Maritime, et je suis fier que la contribution décisive de l'Agence au sauvetage en mer ait été ainsi reconnue par la Ministre.

Ces 20 dernières années, comme nous l'a rappelé le Président du conseil d'administration, ce sont de multiples grands événements politiques, sportifs ou culturels – très médiatiques puisque diffusés dans le monde entier – que l'Agence a supervisés, après leur avoir attribué, par convention avec l'ARCEP, plusieurs dizaines de milliers de fréquences temporaires. Cela fait plus de 15 ans, en effet, que l'Agence intervient pour le Tour de France, le Tournoi de

tennis de Roland Garros ou les 24 Heures du Mans. Nos équipes ont contribué à organiser une Coupe du monde de Football en 1998 et un Euro en 2016 ; une Coupe du Monde de Rugby en 2007 ; et, en ce moment-même, un Championnat du monde de Handball.

Les grands événements, ce sont également tous les défilés du 14 juillet ; plusieurs G8 ou G20 : à Evian en 2003 ; à Deauville et à Cannes en 2008 ; deux visites papales (2004 et 2008) ; quatre cérémonies anniversaire du Débarquement en Normandie (1999, 2004, 2009, 2014) ; et en 2016 une COP 21 à laquelle étaient représentés 194 pays pendant près de trois semaines à Paris-le-Bourget.

Ces 20 dernières années, nous sommes aussi intervenus sans relâche pour préparer et négocier à l'international les positions françaises permettant aux industriels français de bénéficier d'un accès favorable au spectre. En effet, les fréquences ne connaissant pas de barrières géographiques, une grande partie de notre activité se déroule au-delà des frontières de l'Hexagone, au niveau communautaire avec le RSPG, européen avec la CEPT ou international au sein de l'UIT. Nous avons abandonné l'espoir de récapituler le nombre de réunions auxquelles nous avons assisté, de contributions rédigées, de groupes présidés ou de missions effectuées...

Ces 20 dernières années, enfin, d'autres sujets ont cheminé moins rapidement, mais tout aussi sûrement :

- Galileo : l'Europe a commencé à en parler en 1998 (quasiment la naissance de l'Agence !) et la constellation est opérationnelle depuis fin 2016 ;

- les travaux sur le Wifi dans la bande des 5 GHz, qui ont commencé en 1997 au niveau européen, et qui seront relancés pour une extension à la CMR-19 ;
- Les transports : les radars automobiles étaient à l'étude il y a 20 ans comme amélioration de la conduite : en 2017, ils doivent guider la voiture autonome. Quant au GSM-R, il a mis près de 20 ans à passer de la planche à dessin aux cabines des motrices mais il constitue aujourd'hui un sujet quasi-quotidien pour les acteurs du rail, des réseaux mobiles et nos agents !

3/ Après ces quelques réalisations des deux décennies qui viennent de s'écouler, tournons-nous maintenant vers l'avenir. Je vais évoquer quatre dossiers : le plan stratégique de l'Agence, sa démarche Open Data, quelques questions européennes et la poursuite de la libération de la bande 700.

Premier chantier - le plan stratégique de l'Agence. Il y a 20 ans, notre plan stratégique, c'était une loi et un recueil de débats parlementaires. Pour préparer les 20 prochaines années, l'ANFR effectue aujourd'hui un travail de prospective, s'interrogeant sur les changements susceptibles de survenir dans les 10 ou 20 prochaines années dans le spectre. Cette démarche aura pour point culminant l'élaboration de notre premier plan stratégique.

Nous tentons, avec votre concours, de discerner les futurs usages et ce qu'ils impliqueront pour la gestion du spectre. En effet, communications mobiles, télévision, radio, transports terrestres, maritimes ou aéronautiques, sécurité publique, défense, observation de la Terre ou internet des objets : ce sont autant de secteurs qui font partie du quotidien des Français et qui supposent

un accès garanti au spectre. Je le souligne, l'accès, qu'il soit gratuit ou payant, éphémère ou durable, à cette ressource commune, c'est l'affaire de tous.

Le plan stratégique, demandé par la Secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation, Axelle Lemaire, doit :

- apporter une meilleure lisibilité de l'action publique en matière de gestion du spectre *pour la croissance et l'innovation*.
- permettre aux décideurs économiques et politiques de mieux appréhender les enjeux sous-jacents.

Notre consultation est en ligne depuis le 15 décembre (planstrategique.fr), jour de notre conférence annuelle Spectre & Innovation. Date limite : le 28 février ! Pour préparer vos contributions, un atelier est organisé ce jeudi sur le thème « Bandes libres et partage des fréquences : quel avenir pour les objets connectés, le wifi et la 5G ? ».

Deuxième chantier : l'approche *Open Data* de l'Agence. L'ANFR publie depuis plusieurs années ses mesures de champ sur Cartoradio. Elle y a ouvert ses bases d'antennes. Puis, en 2016, elle a organisé son premier *hackathon* afin d'encourager la réutilisation de ses données et ouvert son site data.anfr.fr. Le succès de notre *hackathon* nous conduit à vous en proposer une nouvelle édition en 2017 : il aura lieu cette fois à la mi-mai au Campus Cluster Paris Innovation dans le 13^e arrondissement de Paris. Sa thématique sera : « rendre visible l'invisible ». Cette manifestation sera l'occasion, le temps d'un week-end, pour les spécialistes des données, développeurs, graphistes et cartographes de concevoir des applications à partir des jeux de données de

l'ANFR, afin notamment de mieux « visualiser » les ondes radioélectriques, invisibles à l'œil humain.

Troisième chantier en 2017 : deux questions européennes.

C'est en 2017 que vont battre leur plein les négociations sur la revue du paquet télécoms ouverte par la Commission le 14 septembre dernier. Un long processus de négociation va s'engager en 2017 au Conseil et au Parlement, pour aboutir à un code à l'horizon 2020. L'ANFR contribuera, en étroite coordination avec la Direction générale des entreprises et l'ARCEP, au développement de la position française pour les sujets relatifs au spectre.

Mais l'Europe, c'est aussi le paquet « connectivité » de la Commission et notamment son plan d'action 5G. Ce plan fixe des objectifs politiques ambitieux aux Etats membres, dont la couverture des zones urbaines et axes de transport majeurs pour 2025. L'avis du RSPG de novembre 2016 a déjà donné une impulsion majeure à l'harmonisation européenne pour la 5G, notamment dans les bandes 3,4-3,8 GHz et 26 GHz – de quoi aider nos industriels européens et français à lancer les premiers réseaux 5G avant 2020. Comme nous l'avons révélé pendant notre conférence de décembre, les fréquences pour la 5G, cela se décide aujourd'hui !

Un autre sujet européen : la mise en œuvre de la directive « RED » (*Radio Equipment Directive*). Cette directive de 2014 précise les exigences essentielles auxquelles doivent se conformer les constructeurs avant la mise sur le marché de leurs équipements. Les constructeurs disposent jusqu'au 12 juin 2017 d'une période de transition pendant laquelle ils peuvent continuer à

appliquer les dispositions de l'ancienne directive. Dans quelques mois, ce sont donc uniquement les dispositions de la directive RED qui s'appliqueront.

Quels sont les apports de la nouvelle directive ? Son périmètre a été étendu aux récepteurs de radiodiffusion – donc aux équipements permettant de *recevoir* des services de radio ou de télévision – et de radiorepérage. Evolution importante, la nouvelle directive confère à l'Agence des pouvoirs nouveaux de contrôle du respect des dispositions relatives à la mise sur le marché d'équipements radioélectriques : nous disposerons ainsi d'un pouvoir de mise en demeure et de sanction administrative. La décision prononcée par l'Agence pourra faire l'objet d'une publication.

Quatrième chantier : la reprise des travaux pour la libération de la bande 700.

Il s'agira d'accompagner les téléspectateurs dans les changements de fréquences de la TNT qui auront lieu par phase, à partir d'octobre 2017 et jusqu'en juin 2019, pour ouvrir la bande 700 aux opérateurs mobiles sur l'ensemble du territoire.

Le passage à la TNT HD d'avril dernier a constitué un préalable au transfert de la bande 700 en faveur du secteur des télécommunications. Pour que ce transfert s'accomplisse sur tout le territoire, il est encore nécessaire de déplacer de nombreux canaux de diffusion de la TNT en dehors de cette bande. Au total, ce sont près de 3 500 fréquences de télévision qui vont être réaménagées et l'ANFR, tout comme elle l'a fait pour le passage à la TNT HD et en étroite collaboration avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel, accompagnera les quelques 25 millions de téléspectateurs concernés par ces réaménagements, pour que cette transition se passe au mieux.

4/ Je ne pourrais vous quitter sans évoquer le lieu où nous sommes réunis pour fêter les 20 ans de l'Agence, le Musée d'Art moderne de la ville de Paris.

C'est pour deux raisons que je remercie vivement l'administration du Musée d'avoir accepté d'héberger la manifestation de ce soir.

Tout d'abord, nous sommes réunis dans la « salle Delaunay ». Si nous n'avons pas ici la fameuse *Tour Eiffel rouge* de Delaunay, nous en avons quelques autres versions, et c'est un lieu d'où l'on peut voir en majesté la tour Eiffel, symbole partout dans le monde de Paris, de la France, de la modernité mais aussi... de la radiodiffusion.

Mais la raison principale, c'est la présence ici de « La Fée électricité » de Raoul Dufy, une fresque monumentale : 600 m², qui fut longtemps le plus grand tableau du monde. Dufy a créé cette œuvre pour l'Exposition internationale de 1937 à Paris. Son commanditaire, une *start-up* de l'époque, la Compagnie parisienne de distribution d'électricité, en a décoré le Pavillon de l'Electricité et de la lumière, sur le Champs de Mars. Cette fresque illustre l'histoire de l'électricité de ses débuts jusqu'à ses applications les plus modernes. Elle montre notamment 110 savants et inventeurs ayant contribué au développement de l'électricité et qui sont aussi, pour beaucoup d'entre eux, les pères fondateurs des métiers des fréquences. Vous retrouverez certains d'entre eux dans la bande dessinée de nos vingt ans. Et avant la fin de la soirée, je vous invite à vous rendre à l'étage pour découvrir et admirer cette fresque en compagnie d'un conférencier du musée !

Dans mes propos, je n'ai pu évoquer que très rapidement le travail accompli en 2016, il n'en est pas moins important, tout au contraire ! Je salue l'ensemble

des 300 agents de l'ANFR pour leurs contributions à nos missions. Ils peuvent en être très fiers : les activités de contrôle, de gestion de nos bases, de planification internationale, les fonctions juridiques, de communication, stratégique, budgétaire, informatique, de ressources humaines ou logistique, à Paris, ailleurs en France ou en Outre-mer. C'est leur travail et leur enthousiasme qui forgent le succès de nos missions.

Les usages du spectre des fréquences radioélectriques sont en perpétuelle évolution et demeureront en forte croissance. Cette croissance proviendra à la fois des usages existants et du développement de nombreux services innovants qui nécessiteront l'utilisation de fréquences.

Dufy disait : « *Manier des couleurs et des lignes, n'est-ce pas une vraie diplomatie, car la vraie difficulté c'est justement d'accorder tout cela* ». En le paraphrasant, je dirais à mon tour : « *Manier des fréquences et des antennes, n'est-ce pas une vraie diplomatie, car la vraie difficulté c'est justement d'accorder tout cela* ».

Je vous renouvelle en mon nom propre et au nom de l'Agence, tous mes vœux de bonheur et de réussite pour 2017. Et je vous remercie pour votre concours à la construction du monde des fréquences, hier, aujourd'hui, et demain.

*

* *